

Noailles et alentours

300 ROMS ONT QUITTÉ LE CAMP

La Thelloise a dû payer 30 000 € pour sécuriser le site

NOVILLERS Menacés d'expulsion, les Roms qui occupaient une friche industrielle dans la zone d'activités ont quitté les lieux le 1^{er} décembre. La communauté de communes a été contrainte de sécuriser le site.

Il y a six mois qu'une communauté de Roms s'était installée dans une grande friche industrielle de la zone d'activités de Novillers, au lieu-dit « La Sente », au grand dam des riverains mais également des habitants de Sainte-Geneviève. Leur nombre était estimé à environ 300, dont une centaine d'enfants, qui avaient été expulsés d'un camp situé près de Villepinte (93), au début de l'année. Dans cette friche abandonnée depuis près de 20 ans, déjà occupée occasionnellement par des squatters et des gens du voyage, les Roms avaient construit un véritable « village » d'environ 80 cabanes faites de matériaux de récupération en tous genres. Ils vivaient là au milieu des immondices, dans des conditions hygiéniques déplorables ce qui avait alerté les autorités. Le site avait été classé en état d'abandon manifeste et le maire, Thierry Devillard, avait demandé sa déconstruction et sa dépollution, dressant un procès verbal le 31 juillet 2025. Puis, un jugement avait ordonné l'expulsion de cette communauté, mais ils ont tous quitté le camp dans la nuit du dimanche 30 novembre au lundi 1^{er} décembre. Prenant une direction inconnue, ils ont laissé sur place un grand nombre de déchets, évalués à plusieurs centaines de tonnes, remplissant entièrement les hangars de la friche.



Un grand campement s'est installé sur cette friche industrielle. Les Roms qui l'occupaient ont fuit avant leur expulsion.

« La communauté de commune Thelloise ayant compétence sur les zones d'activités, nous avions alerté le mandataire du site à plusieurs reprises et il avait fini par déposer plainte. C'est grâce à cela qu'un jugement a été rendu pour l'expulsion des Roms. Par

contre, la préfecture nous a demandé de financer la mise en sécurité du site, le propriétaire n'en ayant pas les moyens. La pose de plusieurs tonnes de rochers et de blocs de béton nous a coûté environ 30 000 € et cela a été fait dans les jours qui ont suivi le

départ des Roms », explique Pierre Desliens, président de la Thelloise. Reste à savoir si le site sera bel et bien démolie et dépollué pour ne pas tenter de nouveaux occupants indésirables...

Philippe Delattre